

Colloque « Justice Restaurative : Freins et Leviers » 15 et 16 mars 2018

Organisé par le laboratoire DyNameE (Dynamiques Européennes, UMR 7367), Université de Strasbourg et le laboratoire PERSEUS (Psychologie Ergonomique et Sociale pour l'Expérience utilisateurs, EA7312), Université de Lorraine
Comité d'organisation : Sid Abdellaoui, Nicolas Amadio et Patrick Colin.

En France, la mise en application de mesures de justice restaurative (désormais JR) progresse depuis son introduction par la loi du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales. La JR, applicable « dans toutes les procédures pénales et à tous les stades de la procédure », si elle convainc une partie des acteurs de la chaîne judiciaire et pénale, en laisse d'autres plus sceptiques. Depuis cette loi, les expérimentations de rencontres entre auteurs et victimes, la création d'instituts, les actions de formation et de sensibilisation ont significativement fait évoluer la connaissance des acteurs de la chaîne pénale et judiciaire en la matière. Une recherche portant sur les freins et leviers de la JR en France, conduite entre 2014 et 2017, et financée par le GIP recherche Droit et Justice, s'est attachée à identifier et analyser les raisons de son développement.

Il en ressort que les pratiques de JR suscitent des débats souvent passionnés car elles questionnent le sens même de la peine, la place de la victime, de l'infracteur et des groupes sociaux (communauté) et plus largement du système judiciaire dans ce type de dispositifs. Si les craintes exprimées et la multiplication des initiatives hors du cadre judiciaire rendent nécessaire l'évaluation scientifique de ces pratiques, elles questionnent aussi plus largement le dispositif judiciaire actuel et sa capacité à faire place à cette nouvelle forme de régulation des conflits. L'objectif de ce colloque est de présenter les freins et leviers de la JR identifiés à l'occasion de cette recherche et de les mettre en discussion. Le colloque présentera des communications confrontant les points de vue de scientifiques et de professionnels nationaux et internationaux à partir des conditions de réalisation des pratiques de justice restaurative.

Jeudi 15 mars

MISHA, 5 Allée du Général Rouvillois, 67084 STRASBOURG, salle des Conférences

13h30 Accueil des participants

13h45 Mot d'accueil par le Président de l'Université de Strasbourg (ou son représentant) et ouverture du colloque par Jean-Daniel Boyer, Directeur adjoint du laboratoire DyNameE.

14h-17h45 Session 1 : La place des acteurs dans la Justice Restaurative

Président de séance : Nicolas Amadio

14h-14h30 S.1.1. Victimes, auteurs, société et justice : La JR annonce-t-elle une redéfinition des places ?

Jacques Faget, Directeur de recherche émérite au CNRS, Directeur de la collection Trajets, Editions Erès, Toulouse.

14h30-15h00 S.1.2. Quels acteurs pour la JR en France ?

Olivia Mons, Directrice Communication et Développement et Porte-parole de France Victimes, fédération française des associations professionnelles spécialisées dans l'aide aux victimes.

15h00-15h30 S.1.3. La Justice Restaurative, entre procédure judiciaire et processus comportementaux : nouvelles perspectives

Sid Abdellaoui, Professeur de psychologie sociale et du travail à l'Université de Lorraine, Laboratoire PERSEUS, Vice-Président de l'Association Française de Criminologie (AFC) et Catherine Blatier, Professeure de psychologie à l'Université de Grenoble, Laboratoire Inter-universitaire de Psychologie Personnalité, Cognition, Changement Social (LIP/PC2S).

15h30-15h50 Temps d'échange animé par le président de séance.

15h50-16h00 Pause

15h50-16h20 S.1.4. Victimes, auteurs et ... société civile ?

Lode Walgrave, Professeur émérite en criminologie de l'Université de Louvain, Président du International Network for Research on Restorative Justice.

16h20-16h50 S.1.5. La JR intéresse-t-elle l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale et judiciaire ?

Jean Hayet, Commissaire Divisionnaire, Direction Départementale de la Sécurité Publique 67, Directeur départemental adjoint.

16h50-17h20 S.1.6. Justice restaurative : représentations des acteurs de la chaîne pénale.

Rachel Sarg, Docteure en sociologie, Laboratoire CADIS, ATER à l'Université de Strasbourg, administratrice de l'Association Française de Criminologie (AFC).

17h20-17h45 Temps d'échange animé par le président de séance.

Vendredi 16 mars

8h45 Accueil

9h-12H40 Session 2 : Former à la justice restaurative; l'évaluer et la mettre en œuvre

Président de séance : Patrick Colin

9h-9h30 S.2.1. Pluralité des pratiques, pluralité des formations ?

Benjamin Sayous, Directeur de l'Institut Français pour la Justice Restaurative (IFJR).

9h30-10h S.2.2. La justice restaurative : une utopie éducative ?

Carvajal Sanchez Fernando, Docteur en psychologie, Chargé d'enseignement à l'Université de Genève.

10h-10h30 S.2.3. Nécessité d'être (in)formé à la JR? Clinique de l'éthique et pratiques restauratives. Présentation de formations conventionnées en France.

Linda Testouri, Psychologue clinicienne spécialisée en psycho-criminologie et chargée de mission sur la radicalisation et la justice restaurative au sein de l'Association de Recherche en Criminologie Appliquée (ARCA).

10h30-10h40 Temps d'échange animé par le président de séance.

10h40-10h50 Pause

10h50-11h20 S.2.4. Retour d'expérience sur la mise en œuvre de rencontres auteurs– victimes.

Marion Rochet, Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Chef d'antenne SPIP 67 - Antenne de Strasbourg, Carole Santamaria, CPIP, animatrice formée pour les rencontres condamnés/victimes, SPIP 67 et Tahar Khemila, médiateur formé pour les rencontres condamnés/victimes, Viaduc67.

11h20-11h50 S.2.5. La justice restaurative est-elle une question de croyance et de pardon ?

Sandrine Lefranc, Chargée de Recherche CNRS à l'Institut des Sciences Sociales du Politique UMR7220 CNRS - Université de Paris Ouest Nanterre, Directrice adjointe scientifique Droit-Science politique-Sociologie, InSHS, CNRS et Delphine Griveaud, Doctorante en sciences politiques à l'Université Paris Nanterre.

11h50-12h20 S.2.6. L'exigence de professionnels et de moyens ou une professionnalisation des bénévoles ?

Sabrina Bellucci, ancienne Directrice de France Victimes, participante à l'expérimentation des rencontres auteurs-victimes à la centrale pénitentiaire de Poissy, administratrice à Viaduc67, réseau France Victimes.

12h20-12h40 Temps d'échange animé par le président de séance.

12h40-13h55 Déjeuner

14h00-18h00 Session 3 : La justice restaurative, alternative ou complémentaire au système judiciaire ?

Président de séance : Sid Abdellaoui

13h50 Accueil des participants

14h-14h30 S.3.1. Justice réparatrice en milieu carcéral : retour sur l'expérience belge.

Christophe Dubois, Docteur en sociologie, chercheur au Centre de Recherche et d'Interventions Sociologiques (CRIS), Université de Liège.

14h30-15h00 S.3.2. Justice Restaurative : une alliance impossible?

Laurent Auzoult, Professeur en psychologie, Université Paul Valéry Montpellier 3, Laboratoire Epsilon (EA 4556).

15h00-15h30 S.3.3. La place de la justice restaurative dans la justice pénale.

Patrick Colin, Maître de Conférences en sociologie, Université de Strasbourg, Laboratoire DynamE, Institut de Polémologie, administrateur de l'Association Française de Criminologie (AFC).

15h30-15h50 Temps d'échange animé par le président de séance.

15h50-16h00 Pause

16h00-16h30 S.3.4. Perte d'autorité, brouillage des compétences, banalisation de la peine : la JR annonce-t-elle un changement d'éthos des professionnels ?

Denis Salas, Magistrat, Maître de conférences à l'Ecole Nationale de la Magistrature, Essayiste.

16h30-17h00 S.3.5. La justice restaurative est-elle soluble dans les politiques pénales? Du pré-sentenciel au post-sentenciel.

Philip Milburn, Professeur de sociologie, Université Rennes 2, Laboratoire « Espaces et sociétés » (ESO-UMR 6590, CNRS).

17h00-17h30 S.3.6. La justice restaurative, opportunité ou contrainte pour le système judiciaire ?

Nicolas Amadio, Maître de Conférences en sociologie, Laboratoire DynamE, Institut de Polémologie, Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Intervention Sociale (CERIS).

17h30-18h00 Temps d'échange animé par le président de séance et clôture du colloque.